

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : ASA 39/012/2007 – ÉFAI

23 août 2007

Action complémentaire sur l'AU 324/06 (ASA 39/017/2006 du 29 novembre 2006) et ses mises à jour (ASA 39/018/2006 du 8 décembre 2006, ASA 39/002/2007 du 19 janvier 2007, ASA 39/003/2007 du 29 janvier 2007, ASA 39/004/2007 du 31 janvier 2007 et ASA 39/011/2007 du 17 août 2007) - Craintes de renvois forcés / Arrestations arbitraires / Préoccupations pour la santé

THAÏLANDE 149 réfugiés hmong de nationalité laotienne, parmi lesquels 82 enfants, quatre nourrissons et trois femmes enceintes (notez les corrections apportées)

Les 149 réfugiés laotiens d'ethnie hmong détenus au centre de détention pour immigrés de Nong Khai ont interrompu leur grève de la faim dans la soirée du 19 août, après que des délégués du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) ont été autorisés à leur rendre visite et à leur apporter leur soutien. Ils sont affaiblis et éprouvés. Quatre femmes et un bébé ont été conduits à l'hôpital de Nong Khai.

Les réfugiés avaient entamé une grève de la faim le 16 août, afin de protester contre leur maintien en détention prolongée dans des conditions épouvantables. L'organisation de leur prise en charge médicale est en cours au centre de détention, mais les conditions y régnant restent sinistres et les réfugiés risquent de reprendre leur grève de la faim.

Ces personnes, dont plus de la moitié sont des enfants, sont enfermées dans deux cellules surpeuplées dépourvues de fenêtres, où règne une chaleur étouffante, sans jamais pouvoir en sortir. Selon les informations recueillies par Amnesty International, les autorités ne leur fournissent pas d'eau potable salubre, ne leur permettent pas de laver leurs vêtements et ont retiré leurs couvertures et leurs moustiquaires. Le HCR a qualifié leurs conditions de détention de « *déplorables* » et d'« *inhumaines* ».

Bien que reconnues en tant que réfugiés par le HCR, ces personnes sont maintenues en détention depuis neuf mois. Elles ont été arrêtées au milieu du mois de novembre 2006 et conduites au centre de détention pour immigrés de Bangkok, avant d'être transférées au centre de Nong Khai, situé à la frontière laotienne.

Le 30 janvier, les autorités thaïlandaises ont tenté de renvoyer au Laos ce groupe de réfugiés par la force : des agents des services d'immigration ont traîné les femmes et les enfants hors de leur cellule, avant de les faire monter dans des bus et de les conduire à la frontière laotienne. Comme les hommes et les garçons s'étaient barricadés dans leur cellule, les autorités ont tenté de les faire sortir en ayant recours à la force. Cette tentative illégale d'expulsion a été abandonnée face à l'indignation internationale. Le Premier ministre thaïlandais a par la suite déclaré que le groupe ne serait pas renvoyé au Laos, et que ses membres seraient autorisés à se réinstaller dans des pays tiers. Quatre États ont accepté tous les membres du groupe à cette fin, toutefois, le 21 août, un porte-parole du ministère thaïlandais des Affaires étrangères aurait indiqué que les autorités n'avaient pas encore décidé de permettre ou non à ces personnes de se rendre dans un pays tiers.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Environ 8 000 demandeurs d'asile laotiens d'ethnie hmong vivent dans un camp à Huay Nam Khao, dans la province de Phetchabun. Ils ont commencé à y affluer en 2004, en quête du statut de réfugié. Un nombre inconnu de Laotiens sont par ailleurs détenus dans des centres de détention dirigés par la police dans cette province.

Ces immigrés disent avoir été victimes de persécutions dans leur pays en raison de leurs liens présumés avec des groupes de résistants armés hmong qui ont combattu les forces communistes laotiennes aux côtés de l'armée américaine pendant la guerre du Viêt-Nam (1965-1975) et les affrontements qui se sont ensuivis au Laos.

Jusqu'à présent, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) n'a pas été autorisé à se rendre auprès des réfugiés laotiens hmong de Huay Nam Khao afin de déterminer leurs besoins en matière de protection. Les autorités thaïlandaises ne leur ont proposé aucune procédure de demande d'asile équitable ni satisfaisante en vue d'une solution durable à leur situation. Au début du mois de juin, 163 demandeurs d'asile ont été renvoyés de force en vertu d'un accord bilatéral entre la Thaïlande et le Laos, en violation des normes et de la législation internationales relatives aux droits humains.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais ou dans votre propre langue) :

- déclarez-vous préoccupé par le maintien en détention de ces 149 réfugiés hmong de nationalité laotienne, dont plus de la moitié sont des enfants ou des nourrissons, dans des cellules surpeuplées et dans des conditions sanitaires déplorables au centre de détention pour immigrés de Nong Khai ;
- dites-vous préoccupé par la grève de la faim que ces réfugiés ont observée afin de protester contre leur traitement ainsi que par leur mauvais état de santé, et exhortez les autorités à leur fournir sans délai des soins médicaux adaptés ;
- priez les autorités de prendre sans délai des mesures pour rendre les conditions de ce centre de détention et le traitement réservé aux réfugiés conformes à l'Ensemble de règles minima pour le traitement des détenus adopté par les Nations unies ;
- demandez-leur instamment de libérer ces 149 réfugiés et d'organiser leur réinstallation rapide dans des pays tiers ;
- exhortez-les à permettre sans délai au Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) et aux autres organisations humanitaires indépendantes compétentes de rendre visite à tous les demandeurs d'asile, y compris aux nouveaux arrivants, dans le camp de Huay Nam Khao et les autres installations de la province de Phetchabun accueillant des demandeurs d'asile hmong de nationalité laotienne.

APPELS À :

Responsable de l'organe chargé des zones frontalières et des réfugiés :

Secretary-General

Prakit Prachonpachanuk

National Security Council, Government House, Phitsanulok Road

Dusit, Bangkok, 10300 Thaïlande

Fax : +66 2282 5131

Formule d'appel : Dear Secretary-General, / Monsieur le Secrétaire général,

Premier ministre :

General Surayud Chulanont

Office of the Prime Minister

Government House, Phitsanulok Road, Dusit, Bangkok, 10300 Thaïlande

Fax : +66 2282 5131

Courriers électroniques : opm@opm.go.th

spokesman@thaigov.go.th

Formule d'appel : Dear Prime Minister, / Monsieur le Premier ministre,

Ministre des Affaires étrangères :

Nitya Pibulsonggram

Ministry of Foreign Affairs

Wang Saranrom, Bangkok 10200, Thaïlande

Fax : +66 2 643 5320

Courriers électroniques : minister@mfa.go.th

permsec@mfa.go.th

Formule d'appel : Dear Minister, / Monsieur le ministre,

COPIES aux représentants diplomatiques de la Thaïlande dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 5 OCTOBRE 2007, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.